

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01576

Numéro SIREN : 831 471 644

Nom ou dénomination : 2L PROM

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2022 sous le numéro de dépôt B2022/000723

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2L PROM</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>		
Adresse de l'entreprise : <b>RUE DE L'INDUSTRIE</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>		
Numéro SIRET * <b>8 3 1 4 7 1 6 4 4 0 0 0 3 7</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N, clos le <b>30092021</b>	N-1 <b>30092020</b>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3	Net 4	
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA		
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	AB	AC	
	Frais d'établissement *	CX	CO	
	Frais de développement *	AF	AO	
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI	
	Fonds commercial (1)	AJ	AK	
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AC	
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	AP	AQ	
	Terrains	AR	AS	
	Constructions	AT	AU	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AV	AW	
	Autres immobilisations corporelles	AX	AY	
	Immobilisations en cours	CS	CT	
	Avances et acomptes	CU	CV	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>	BB	BC		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	BD	BE		
Autres participations	BF	BG		
Créances rattachées à des participations	BH	BI		
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières *				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>299 812</b>	<b>54 657</b>	<b>45 555</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	BL	BM	
		Matières premières, approvisionnements	BN	BC
		En cours de production de biens	BP	BQ
		En cours de production de services	BR	BS
		Produits intermédiaires et finis	BT	BU
	Marchandises	BV	BW	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY	
	Créances	BZ	CA	
	Clients et comptes rattachés (3) *	CB	CC	
	Autres créances (3)	CD	CE	
Capital souscrit et appelé, non versé	CF	CG		
<b>DIVERS</b>	CH	CI		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CJ	CK		
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3) *				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>2 685 449</b>	<b>2 685 449</b>	<b>3 050 059</b>	
<b>Comptes de régularisation</b>	CK			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN		
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>2 985 261</b>	<b>54 657</b>	<b>3 095 613</b>	
Renvois (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 030	
Clause de réserve de propriété : *	Stocks :	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Immobilisations		Créances :		

T

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2L PROM</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....100.000..... )	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	654 555	547 322
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>528 223</b>	<b>757 233</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>1 292 778</b>	<b>1 414 555</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	771	653
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	131 962	110 868
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	650 230	376 798
	Dettes fiscales et sociales	DY	209 090	586 454
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	151 831	
Compte régul.	EB	493 943	606 286	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>1 637 826</b>	<b>1 681 058</b>	
Ecarts de conversion passif *	ED			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>2 930 604</b>	<b>3 095 613</b>	
<b>RENOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 632 001	1 681 058	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	771	653	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 930 604** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 876 803** euros et un total **charges** de **4 348 580** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **528 223** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2020** et finit le **30/09/2021**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Règles et Méthodes Comptables

### Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

# Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	6 200		2 082			8 282
Instal., agencement, aménagement divers	8 338		117 946			126 284
Matériel de transport	47 145		88 394			135 539
Matériel de bureau, mobilier	13 401		15 277			28 677
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours			179 826		179 826	
Avances et acomptes			2 028		2 028	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>75 083</b>		<b>405 553</b>		<b>181 854</b>	<b>298 782</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 030				1 000	1 030
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 030</b>				<b>1 000</b>	<b>1 030</b>
<b>TOTAL</b>	<b>77 113</b>		<b>405 553</b>		<b>182 854</b>	<b>299 812</b>

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2021
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	3 882	2 551		6 432
Autres Instal., agencement, aménagement divers	60	1 819		1 879
Matériel de transport	17 313	14 478		31 791
Matériel de bureau, mobilier	10 304	4 250		14 555
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>31 559</b>	<b>23 098</b>		<b>54 657</b>
<b>TOTAL</b>	<b>31 559</b>	<b>23 098</b>		<b>54 657</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Créances et Dettes

		30/09/2021	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 030	1 030	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 139 328	1 139 328	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	96 920	96 920	
	Taxes sur la valeur ajoutée	55 827	55 827	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	5 634	5 634		
Charges constatées d'avances	19 898	19 898		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 318 637</b>	<b>1 318 637</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		1 000		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	771	771		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8 263	2 438	5 825	
	Fournisseurs et comptes rattachés	650 230	650 230		
	Personnel et comptes rattachés	12 426	12 426		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 961	19 961		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	168 851	168 851		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 852	7 852		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	123 699	123 699		
	Autres dettes	151 831	151 831		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	493 943	493 943			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 637 826</b>	<b>1 632 001</b>	<b>5 825</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		6 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 758			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		123 699			

## Produits à recevoir

30/09/2021

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>121 438</b>
<b>Autres créances clients</b> CLIENTS FACTURES A ETABLIR	120 939	<b>120 939</b>
<b>Autres créances</b> AVOIRS A RECEVOIR	499	<b>499</b>

## Charges à payer

30/09/2021
------------

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>29 808</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b> INTERETS COURUS A PAYER	771	771
<b>Emprunts et dettes financières divers</b> PROV INT CC - C/C MR LOCATELLI	1 586	1 586
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> FOURNISSEURS	4 143	4 143
<b>Dettes fiscales et sociales</b> DET TES PROV ISIO. POUR CONGES P NDF VICTOR NDF ALEXANDRE G CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES AUTRES CHARGES A PAYER	12 016 244 166 4 175 6 707	23 309

## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/09/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		19 898	19 898
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
<b>TOTAL</b>			<b>19 898</b>

## Produits constatés d'avance

	Période	Montants	30/09/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		493 943	493 943
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
<b>TOTAL</b>			<b>493 943</b>

## Capital social

		30/09/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 000,00	50,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>2 000,00</b>	<b>50,0000</b>	<b>100 000,00</b>

## Annexe libre

Fait marquant de l'exercice :

Continuité d'exploitation :

La crise sanitaire liée au COVID-19 et à la promulgation de l'état d'urgence sanitaire constituent un événement marquant de l'exercice, c'est à dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 30 septembre 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet événement et de ses conséquences.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A ce stade, celle-ci n'est en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

**2L PROM**  
**Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros**  
**Siège social : rue de l'industrie, 38120 FONTANIL CORNILLON**  
**831 471 644 RCS GRENOBLE**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 16 DECEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un,  
Le seize décembre,  
A dix-huit heures,

La société LS LOMA, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 650 000 euros, ayant son siège social 6 rue du Cornillon, 38120 FONTANIL CORNILLON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 889 960 878 RCS GRENOBLE, représentée par son Président, Laurent LOCATELLI,

Associée unique de la société 2L PROM,

En présence de Monsieur Laurent LOCATELLI, Président non associé de la Société,

**I - A préalablement exposé ce qui suit :**

Monsieur Laurent LOCATELLI, Président non associé a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021 et a également établi un rapport sur l'exercice écoulé.

Les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2021 et le rapport du Président ont été adressés le 1<sup>er</sup> décembre 2021 à l'associée unique.

**II - A pris les décisions suivantes :**

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2021 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**PREMIERE DÉCISION**

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associée unique approuve les dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 9 428 euros.

LL

LL

## DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 528 222,84 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	528 222,84 euros
A titre de dividendes	450 000,00 euros
Soit 225,00 euros par action	
Le solde	78 222,84 euros
En totalité au compte "autres réserves".	

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 450 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

***Exercice clos le 30 septembre 2018 :***

250 000 euros, soit 125 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 250 000 euros

***Exercice clos le 30 septembre 2019 :***

40 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000,00 euros

***Exercice clos le 30 septembre 2020 :***

650 000 euros, soit 325 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 650 000 euros

## TROISIEME DÉCISION

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Il convient de rappeler que la rémunération brute de Monsieur Laurent LOCATELLI pour ses fonctions de Président s'est élevée, sur l'exercice clos le 30 septembre 2021, à la somme de 74 941,20 euros.

## QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

LS LOMA



LL

**2L PROM**  
**Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros**  
**Siège social : rue de l'industrie, 38120 FONTANIL CORNILLON**  
**831 471 644 RCS GRENOBLE**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 16 DECEMBRE 2021**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**de l'exercice clos le 30 septembre 2021**

**DEUXIEME DÉCISION**

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 528 222,84 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	528 222,84 euros
A titre de dividendes	450 000,00 euros
Soit 225,00 euros par action	
Le solde	78 222,84 euros
En totalité au compte "autres réserves".	

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 450 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

***Exercice clos le 30 septembre 2018 :***

250 000 euros, soit 125 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 250 000 euros

***Exercice clos le 30 septembre 2019 :***

40 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000,00 euros

***Exercice clos le 30 septembre 2020 :***

650 000 euros, soit 325 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 650 000 euros

Certifié conforme  
Le Président

